



Les Mesneux

OCTOBRE 2014
N° 55

Sommaire

Inauguration	2
Arrêt sur images	3
La rando	4
Participation citoyenne	4
Rentrée 2014/2015	5
Pôle scolaire	5
Soirée des bénévoles	5
Nouveaux candélabres	5
Activité de l'A.S.C.	5
Conseils municipaux	6
Conseils municipaux	7
THN	7
INFOS multimédia	8
INFOS Sycomore	9
Revue de presse	10
Elections 2015	10
Événements	10
État civil	10

Le mot du Maire

Après quatre années de travaux, les nouveaux aménagements de notre village sont pratiquement terminés et l'inauguration a eu lieu le samedi 4 octobre.

Une fois de plus, je tiens à vous remercier, toutes et tous, de votre compréhension et de votre patience pour avoir supporté le bruit et la poussière et avoir, pendant de longs mois, circulé dans un village en chantier où les sens de circulation changeaient continuellement en fonction des zones de travaux.

Toutefois, si l'aménagement paysager est satisfaisant, l'aspect sécuritaire l'est beaucoup moins car malgré les zones 20 et 30, où le piéton doit pouvoir se déplacer en toute sécurité, les automobilistes ne respectent pas toujours le Code de la route et la vitesse reste bien excessive.

La place, lieu de rencontre et de convivialité, sera animée pour les fêtes de fin d'année : c'est la volonté de votre Conseil municipal de faire vivre ce lieu et, plus généralement, de favoriser le développement des liens sociaux dans notre commune.

Afin d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre la délinquance et la recrudescence des cambriolages, à laquelle se consacre la Gendarmerie nationale, la commune vient de signer le protocole « participation citoyenne » avec l'État et la Gendarmerie.

Cette année s'ouvre le cycle des commémorations de la Première Guerre Mondiale, surnommée la Grande Guerre : jusqu'en 2018, la commission municipale Vie Locale vous fera partager un moment d'histoire par la parution de « *l'Écho des Mesneux* », dont vous trouverez le premier numéro dans ce bulletin.

Si vous détenez des archives personnelles, vous êtes invités à les ouvrir pour faire connaître l'histoire de votre famille et donner un nouvel éclairage à cette période. Je vous en remercie.

Anny Dessoy

INAUGURATION ENSOLEILLÉE DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

C'est sous un soleil radieux, qu'Anny Dessoy, maire de Les Mesneux, accompagnée de son équipe municipale, a accueilli Monsieur Michel Bernard, sous-préfet de Reims, Madame Catherine Vautrin, députée de la Marne, Monsieur René-Paul Savary, sénateur de la Marne, président du Conseil général de la Marne, Monsieur Michel Caquot conseiller général du canton de Ville en Tardenois, et de nombreuses personnalités des communes environnantes. Les représentants des entreprises ayant réalisé ces tra-



vauX étaient également présents. A l'invitation de l'équipe municipale, de nombreux habitants de la commune ont participé à l'épilogue de quatre années de travaux.

Après avoir arpenté une partie de ces nouveaux aménagements, l'ensemble des participants a pu en apprécier l'esthétique, donnant un nouveau cachet au village.

Monsieur le sous-préfet a procédé à l'inauguration symbolique en coupant le ruban tricolore tenu par trois enfants du village à l'entrée de la place de la mairie.

Dans son allocution d'accueil, Anny Dessoy a rappelé que



les travaux ont fait l'objet d'une réflexion remontant à une dizaine d'années avec un double objectif : réaliser un aménagement sécuritaire tout en améliorant la beauté du village.

Les travaux ont débuté en août 2010 par la reprise des

réseaux d'eau potable, l'enfouissement des réseaux électriques, la réalisation des voiries, l'installation de l'éclairage public associant économie d'énergie et esthétique. L'aménagement de la place de la mairie, fruit d'une collabo-



ration entre le Conseil municipal et la Commission locale pour l'embellissement et le fleurissement des Mesneux (CLEF) a permis de sécuriser les déplacements des écoliers et d'en faire un véritable lieu de rencontre de la population. Anny Dessoy remercie le Conseil général et l'État pour leur participation à la prise en charge d'une partie du financement de ces travaux (montant total 2,4 millions d'euros dont une petite moitié financée par le Département). Il est également souligné l'investissement des techniciens du Conseil général qui ont repris, chose exceptionnelle, en régie la maîtrise d'œuvre du projet après de multiples difficultés.

Enfin, Anny Dessoy rend hommage à la population qui a fait preuve de compréhension durant ces quatre années, au cours desquelles la circulation n'a pas toujours été très aisée.

Après la prise de parole des différentes personnalités pré-



sentes soulignant, toutes, la qualité et l'esthétique de ces nouveaux aménagements obtenus grâce à l'association de nombreuses compétences, tous les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié.

Arrêt sur images : les événements dans le village



La fête des écoles



La brocante



Le concert



Cérémonie du 14 juillet



Le barbecue républicain



La rentrée scolaire

Ecole des Mesneux : 2 classes

Classe de Céline CLEMENT
25 enfants (12 CE1 et 13 CE2)

Classe de Patricia TRISSON
25 enfants (7 CM1 et 18 CM2).

La rando



Point de contrôle des 8 km



Point de contrôle des 13 km

Dimanche 7 septembre 2014

Le proverbe dit « Le crachin du matin n'arrête pas le pèlerin »... Le brouillard qui sévissait ce matin-là rendait Reims et ses environs invisibles, alors qu'ils sont d'habitude si magnifiques.

Mais il n'a pas découragé les quelque 188 participants (dont 42 mesneusiens) de l'agglomération de Reims et des villages de la communauté de communes Champagne Vesle, venus en famille ou entre amis.

C'était la 12^{ème} édition de la marche « Sur les pas de Jacky » organisée par le comité des fêtes de Les Mesneux. Une rando créée en 2002 en souvenir du fondateur de cette manifestation, disparu prématurément.

Disséminés sur les deux parcours qui leurs étaient proposés (8 et 13 km) ils ont emprunté les sentiers des com-

munes avoisinantes, passant par le village de Sacy, la chapelle Saint-Lié et Jouy-lès-Reims. Les pompiers du village sécurisaient les traversées de routes.

Les bénévoles du comité des fêtes, avec sourire et bonne humeur, attendaient les randonneurs aux différents points de contrôle et de ravitaillement, leur proposant fruits, pains artisanaux divers et confiture maison.

A l'arrivée une consommation était offerte à chaque participant. Ravis de leur promenade matinale, ils n'ont pas été avares de compliments, félicitant le comité des fêtes pour l'organisation, la qualité des ravitaillements et du balisage, promettant de revenir l'année prochaine.

CB

Participation citoyenne

Mardi 23 septembre, Anny Dessoy a signé un protocole de participation citoyenne avec Monsieur Michel Bernard, sous-préfet de Reims et le Général Bruno Jockers, commandant la région de Gendarmerie de Champagne-Ardenne.

(extrait du protocole)

La démarche de « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarité de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance, les voisins référents du village relaient l'action de la gendarmerie auprès de la population et favorisent ainsi la diffusion des conseils préventifs pour lutter plus particulièrement contre la délinquance d'appropriation et les dégradations.



Cette signalisation sera apposée à chaque entrée du village

Point sur le scolaire 2014-2015

Suite à une hausse des effectifs à l'école maternelle de Villedommange, une 3^{ème} classe a été ouverte à la rentrée, ce qui a permis de scolariser 9 enfants nés en 2012 en toute petite section.

En ce qui concerne l'ensemble du Syndicat scolaire des Quatre-Vents, les effectifs pour la rentrée scolaire 2014/2015 sont de 177 enfants (ils étaient 161 en 2013/2014, soit +10%) répartis comme suit :

Maternelle : 77 enfants (tout petits 9, petits 21, moyens 30 et grands 17).

École de Sacy : 24 enfants (14 CP et 10 CE1).

École d'Écueil : 26 enfants (13 CE2 et 13 CM1).

École des Mesneux : 2 classes

25 enfants (12 CE1 et 13 CE2).

25 enfants (7 CM1 et 18 CM2).

Projet de pôle scolaire

Concernant le projet de construction d'un pôle scolaire au sud de la C.C.C.V., le terrain pressenti par les communes de Courtagnon, Serriers, Chamery, Écueil, Sacy et Villedommange et situé à la Garenne d'Écueil doit faire l'objet d'investigations complémentaires. En effet, l'étude de sol a révélé une pollution olfactive due à la présence de remblais hétérogènes dans ce terrain qui a servi de carrière (de 11 m de profondeur), voire de décharge dans les années 70...

Devant le choix arbitraire du site d'Écueil, fait sans étude préalable, et le montant estimé de la construction (plus de 7 millions d'euros), nous avons réalisé, au sein du Conseil Municipal, une étude chiffrée (population, nombre d'enfants scolarisés, développement des communes...) qui sera présentée aux parents de la commune au cours du mois de novembre.

La soirée des bénévoles de la Marche des élus



Après le succès de la 41^{ème} Marche des élus du 29 mai 2014, organisée par la commune des Mesneux, le comité de pilotage et tous les bénévoles se sont retrouvés fin septembre 2014 dans la salle des fêtes de la commune, le temps d'une soirée conviviale. Cette soirée animée par Jean-Michel Martin, coordonnateur des différentes commissions, a permis de faire, de manière originale, le bilan de cette 41^{ème} édition.

En effet, chaque point du bilan, présenté sous forme de jeux a donné lieu à un classement entre toutes les personnes présentes regroupées en équipes. Tous les participants se sont pris au jeu, créant ainsi une joyeuse ambiance. Les chiffres énoncés, tant en terme de participants (2105), de bénévoles (186 dont 98 organisateurs), d'animations et d'équilibre du budget ont confirmé le très bon travail de tous. Les Mesneux a placé la barre à un niveau élevé que la commune de Fismes, chargée d'organiser la Marche

en 2015 tentera d'égaliser voire de dépasser.

BG

Nouveaux candélabres



Durant le mois de septembre, 65 candélabres " type boule " ont été remplacés par de nouveaux candélabres à leds, moins énergivores (économie de plus de 70%), d'un design moderne avec un rendu d'éclairage plus important.

Ancien : 125 W - 10 lux

Nouveau : 33 W - 40 lux

(* Le lux est une unité de mesure de l'éclairage lumineux, ici mesuré à hauteur d'homme)

Le remplacement se poursuivra prochainement dans les autres rues.

Nouvelle activité de l'A.S.C.



Venez nous rejoindre tous les mardis de 20 h 15 à 21 h 15. Bonne ambiance assurée.

Pour plus de renseignements joindre :

Arzillier Cécile au 06.50.60.69.14

Conseils municipaux

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 24 juin 2014

▶ Délibérations 2014 :

- n° 38 : révision du P.L.U. ;
- n° 39 : emprunt dans le cadre des travaux d'aménagement de la place du village ;
- n° 40 : modalités d'attribution des gratifications, cadeaux, ...

▶ Document Unique :

Mise en place d'un programme annuel de prévention des risques répertoriés dans ce document (rédigé par le Centre de Gestion). Transmission rapide à la Communauté de communes (qui pilote le projet) pour débloquer les subventions. Un groupe de travail a été créé (Mme Desso, M. Arzillier, M. Le Bot).

▶ Rapports des commissions :

- Vie locale : organisation du 14 juillet, des manifestations de Noël, de la commémoration 14-18.
- Communication : agenda 2015.
- Aménagement et entretien : remplacement de M. Picart en juillet, examen des candidatures.

▶ Questions diverses :

- Récolement des archives communales : réunion le 27 juin pour avancer la préparation du procès-verbal.
- Attestation permanente de poursuite adressée au percepteur.
- Adoption d'une motion de soutien à l'action de l'AMF (baisse des dotations de l'Etat).

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 8 septembre 2014

▶ Délibérations 2014 :

- n° 41 : virements de crédits, décision modificative n° 1/14 ;
- n° 42 : reconduction de la ligne de trésorerie relais TVA ;
- n° 43 : travaux d'aménagement sécuritaire des entrées et voirie en traversée d'agglomération, lot n°2, éclairage et réseaux secs : avenant n°2 ;
- n° 44 : service public de l'assainissement : rapport annuel 2013 ;
- n° 45 : virements de crédits, décision modificative n° 2/14.

▶ Pôle scolaire : réflexions sur le scolaire au sud de Reims :

Présentation du diaporama « Réflexions sur le scolaire au sud de la CCCV », qui concerne le secteur des syndicats scolaires de Pargny-lès-Reims, des 4 Vents, de Sermiers-Chamery et la commune d'Ormes : étude de l'évolution de la population, des effectifs scolaires et du projet de construction d'un pôle scolaire sur le site de Les Mesneux réalisée en octobre 2013.

Ce dernier projet n'a jamais pu être présenté jusqu'ici en Conseil communautaire car la décision de construire à la Garenne d'Ecueil a été prise sans présentation de dossier.

Ce diaporama sera présenté à la commission « Bâtiments scolaires et Patrimoine » de la CCCV le mardi 9 septembre. En ce qui concerne le terrain d'Ecueil, une étude de sol a été réalisée et révèle la présence d'une ancienne carrière, voire d'une ancienne décharge... Des investigations complémentaires sont à prévoir pour détecter une éventuelle pollution.

▶ Rapport des commissions :

- Vie locale : programmation de réunions le 17/09 (commémoration 14-18) et le 24/09 (Noël) ;
- Communication : réunion le 11/09 (invitation à l'inauguration des nouveaux aménagements).

▶ Questions diverses :

- Lotissement « Les Forges » : modification du projet (qui passe de 10 à 12 parcelles) ; début des travaux le 10 septembre.
- Demande de la section football de Sacy d'utiliser le terrain de football communal (entraînements et matchs) : avis défavorable (impossible le soir en hiver, installations insuffisantes, terrain déjà occupé par l'équipe de l'ASC).
- Présentation du projet « Vigilance citoyenne » aux élus : réunion le 09/09 avec la Gendarmerie.
- Bilan de la Marche des Elus : réunion le 26/09. Les bénéfices seront investis dans un équipement pour l'ensemble des habitants ou des associations.

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 13 octobre 2014

► Délibérations 2014 :

- n° 46 : Association foncière/Renouvellement du Bureau ;
- n° 47 : révision du P.L.U./Bilan de la concertation ;
- n° 48 : révision du P.L.U./Délibération complémentaire à la n° 34 « Révision avec examen conjoint » ;
- n° 49 : dissolution du syndicat ACTIFAAR ;
- n° 50 : virements de crédits ; décision modificative n° 3/14.

► Rapport VEOLIA 2013 sur le service public de l'eau :

Entre autres sujets : dissolution du Syndicat de Champfleury ; qualité de l'eau ; baisse du rendement et recherche de la maîtrise des pertes ; prix de l'eau : 5,93 €/m³ au 1^{er} janvier 2014.

► Rapport 2013 du SYCOMORE sur la collecte des déchets :

Entre autres sujets : quantités moyennes par habitant des différents déchets ; refus de collecte ; coût total par habitant : 88,03 €.

► Rapports des commissions :

- Aménagement : achat de tables et chaises pour la salle des fêtes.
- Vie locale : planning des fêtes de fin d'année (réunion fin novembre) ; commémoration 14/18.
- Urbanisme : point sur les différents dossiers.
- Communication : le bulletin est prévu pour la semaine prochaine ; l'agenda 2015 est commandé.
- Syndicat scolaire : point sur l'organisation des N.A.P. ; information sur les activités effectuées ; rappel du caractère bénévole des intervenants et appel à tous les volontaires.

► Questions diverses :

- « Grenellisation » du P.L.U. (loi ALUR) : demande de devis supplémentaires.
- Participation au Congrès des maires.
- Vœux 2015 : le lundi 5 janvier.

THN*

Samedi 27 septembre, Nicolas et une vingtaine de personnes sont allés repérer le parcours, les endroits à sécuriser, les traversées de routes afin que le trail nocturne du 20 décembre se déroule dans les meilleures conditions.



Le THN est une course dans laquelle sont présentes les notions d'effort et d'esthétisme sur un parcours nature magnifique : alternance de montées et de descentes sur les chemins du vignoble, passage dans les bois, vue sur les villages illuminés de Villedommange, Sacy, Ecuil et vision plongeante sur les lumières de Reims .

Matériel obligatoire exigé : une lampe frontale, une couverture de survie.

Tarif : **15 euros** dans la limite de 600 inscrits (*aucune inscription sur place, ni échange de dossard*).

TRAIL HIVERNAL DES NOCTAMBULES Samedi 20 décembre 2014 à 18 h 30

Règlement de la course et inscription exclusivement en ligne via

www.trail-aventures.fr

contact : 06 59 86 22 35

La Page Multimédia

Concours The Birds :

Vous connaissez la bande dessinée les Oiseaux (the Birds) ?

Eh bien vous pouvez faire votre bande dessinée vous-même sur internet très simplement :

connectez vous au site suivant : <http://www.birdsdessines.fr>



Ensuite vous déplacez les oiseaux et les bulles dans les cases vides et vous

ACCUEIL

CRÉEZ VOS BIRSDessinÉS

UN BIRDS AU HASARD

LE TOP ▾

FORUM

FAQ



saisissez le texte, et quand vous êtes content(e) du résultat vous l'enregistrez (Bouton « Exporter »)

En voici une que j'ai faite juste pour vous :



Et si on lançait un concours pour le prochain bulletin des Mesneux ?

=> Sur le thème de l'humour et de l'informatique ...

(Envoyez vos créations à concours@oracle51.fr : La meilleure sera publiée dans cette page ...)

2 applications Android gratuites



Capitaine Train : La solution la plus rapide et la plus fiable pour consulter les horaires des trains ou réserver un billet en France. (plus d'info sur : <http://bit.ly/1oZ1Xly>)



Quiz Départements : Trouvez le maximum de départements en faisant le moins de fautes possibles. Plusieurs modes de jeu sont disponibles. (plus d'info sur : <http://bit.ly/1rzkhAd>)

Le saviez-vous ?

En janvier 2014 : Il y avait 54 473 474 internautes en France : soit **83 %** de la population, et les internautes français passaient en moyenne **4h07** par jour sur Internet !

Campagne de suivi de la qualité du tri



Afin d'améliorer la qualité du tri des déchets pour mieux encadrer les coûts de collecte et de traitement en augmentant les recettes issues des déchets recyclables, le SYCOMORE a mis en place une campagne d'information à destination de tous les habitants des communes adhérentes au SYCOMORE.

Cette campagne est menée sur le terrain par les agents de collecte et se traduit par :

- l'apposition d'un autocollant orange « refus de collecte » sur votre sac de tri ou sur votre contenant d'ordures ménagères ;
- en cas d'erreur de tri, un document nommé « refus de collecte » est déposé dans les boîtes aux lettres des habitants lors de la collecte (brochure déposée uniquement si l'adresse est bien identifiée).

Par la suite un courrier expliquant le motif du refus de collecte, le contenant dans lequel jeter les déchets non-conformes et rappelant les consignes de tri est envoyé par courrier à l'administré.

Le sac de tri n'est pas collecté s'il contient plus d'1/3 de déchets non conformes (erreurs de tri). Le bac d'ordures ménagères n'est pas collecté s'il contient des déchets verts (tonte de pelouse, tailles de végétaux, feuilles mortes...), des gravats, des cartons ou du verre.

Nouveau service à la déchèterie d'Ecueil

UNE NOUVELLE BENNE POUR LA COLLECTE DU MOBILIER, A LA DECHETERIE D'ECUEIL

Depuis le 1^{er} octobre 2014, la déchèterie d'Ecueil accueille, pour une phase expérimentale, **une benne mobilier dédiée aux déchets d'éléments d'ameublement** comme les tables, les matelas, les chaises...

Le SYCOMORE a adhéré au programme d'Éco-mobilier, l'éco-organisme dédié à la collecte, au recyclage et la réutilisation des meubles usagés.

Grâce à ce nouveau service, **plus de 45 %** des matériaux composant les meubles usagés **sont recyclés** (bois, métaux, mousses, latex et fibres textiles).

La majorité du reste des composants sont transformés en combustibles pour faire de la valorisation énergétique.

Que pouvons-nous déposer dans cette benne ?

Vous pouvez déposer tous les meubles ou parties de meubles des particuliers, **QUELS QUE SOIENT LE TYPE, LE MATERIAU, L'ETAT.**



CHAISE



FAUTEUIL



RANGEMENT



LITERIE



TABLE



JARDIN

Les gardiens de déchèterie sont habilités à vous conseiller dans le tri de vos déchets.

Pour tout complément d'information,
vous pouvez contacter le sycomore au



Revue de presse

La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :
03 26 36 55 98

TÉLÉCOPIE :
03 26 50 20 90

Réception du public :
Lundi - jeudi : 14 - 18 h 30
Mardi - mercredi : 14 - 17 h 30

Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 17 h à 19 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Des informations
ponctuelles se
trouvent sur le site
de la commune.

Adresse du site :

<http://www.lesmesneux.fr>

Adresses utiles :

asclmesneux.free.fr

www.sycomore51.fr

www.cc-champagne-vesle.fr

Un petit air de Finlande, *L'Union*, 30 juin 2014

Beau succès pour Finlandia, *L'Union*, 16 juillet 2014

Les voisins vigilants s'organisent, *L'Union*, 22 septembre 2014

Les Mesneux sécurisés, *LAMARNE>LEMAG*, n°49, page 9, automne 2014 **Elle**
fait entrer la bienveillance dans le dictionnaire,

Myriam Munch, Les Mesneux, *LAMARNE>LEMAG*, n°49, page 18, automne 2014

Les nouveaux aménagements du village inaugurés, *L'Union*, 11 octobre 2014

Le club de l'AS en pleine évolution, *L'Union*, 16 octobre 2014

Élections départementales et régionales

L'information est désormais officielle. Les élections départementales et régionales seront bien dissociées.

« La concomitance des élections départementales et régionales n'est plus une obligation. Les élections départementales sont maintenues en mars 2015 conformément à la loi votée en 2013. Les élections régionales, avec la nouvelle carte, auront bien lieu fin 2015 », a déclaré le Premier ministre, Manuel Valls, lors de son discours de politique générale.

Événements

Dimanche 16 novembre : le comité des fêtes organise le repas des aînés

Samedi 13 décembre à 17 h : ouverture des chalets de " l'Espace de Noël "
à 18 h : concert de l'Ensemble vocal de l'Université

Dimanche 14 décembre à 15 h : le comité des fêtes organise le " Noël des Enfants "
à 17 h : ouverture des chalets

Vendredi 19 décembre à 16 h 30 : marché de Noël des enfants

à 17 h : ouverture des chalets

à 17 h 30 : chorale des enfants

à 18 h 30 : Père Noël

Samedi 20 décembre à 17 h : ouverture des chalets

à 18 h 30 : **TRAIL HIVERNAL DES NOCTAMBULES**

Départ et arrivée place de la Mairie

Dimanche 21 décembre à 17 h : ouverture des chalets

Lundi 22 décembre à 17 h : ouverture des chalets

à 18 h : concert Jumbo-jazz-band

Ces manifestations seront confirmées début décembre par la distribution d'un programme dans chaque foyer.

Cérémonie des vœux 2015 : lundi 5 janvier 2015 à 18 h 30

État civil

Naissances : BLANC Garance, le 4 juin 2014

MAOUDJ Mélina, le 30 juin 2014

Mariages : Caroline DURDUX et Julien ITASSE, le 21 juin 2014

Sophie KLAY et Laurent MARZIALE, le 28 juin 2014

Gaëlle DEZOUCHÉ et Vincent LECLERC, le 19 juillet 2014